

LES EXPERTS AU SERVICE DU MINISTRE
DU TRAVAIL

Question n° 1724—**M. Robinson:**

Combien d'experts ont été engagés par le ministère du Travail chaque année depuis 1950 jusqu'à 1970 inclusivement a) à combien s'élève la rémunération de ces experts, b) quel a été le travail de ces experts, c) à quelles fins les experts étaient-ils nécessaires?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): Les registres du ministère indiquent que les services de trois sociétés d'experts-conseils ont été retenus au cours de la période indiquée. a) (i) 1965-1966, \$40,250; (ii) 1968-1969, \$9,000; (iii) 1968-1969, \$9,450. b) (i) Réalisation d'une étude sur l'organisation du ministère du Travail du Canada; (ii) Conseils en matière de relations extérieures; (iii) Dépouillement des résultats d'une enquête sur les attitudes du public. c) Dans chaque cas, on a retenu les services des experts-conseils parce qu'on ne disposait pas du personnel qualifié ou des ressources nécessaires pour faire le travail.

LA COMPLEXITÉ DE LA SOCIÉTÉ ET DE
L'ACTION SOCIALE

Question n° 1796—**M. Orlikow:**

1. Dans quelle mesure le gouvernement fédéral reconnaît-il la complexité croissante de notre société, ainsi que la diminution du temps disponible pour prendre des mesures sociales efficaces?

2. Dans quelle mesure le gouvernement fédéral reconnaît-il les problèmes de financement des études interdisciplinaires qui ne se rangent pas dans des catégories existantes ou dans des précédents?

M. Barney Danson (secrétaire parlementaire du premier ministre): 1. Il les reconnaît pleinement.

2. Le gouvernement reconnaît la valeur des recherches utilitaires qui ne se rangent pas dans des catégories existantes ou dans des précédents. Toutefois, le financement de projets de recherches interdisciplinaires présentés par des groupes du secteur privé donne lieu à certaines difficultés particulières. Ces difficultés font actuellement l'objet d'une étude, et l'on s'attend qu'un rapport, renfermant des recommandations à ce sujet, soit présenté au gouvernement au cours des prochains mois.

3. Il ne nous est pas possible, à ce stade peu avancé, de décrire les mécanismes de financement qui pourront éventuellement être mis sur pied. Cela dépendra de l'étude mentionnée à la partie 2, ci-dessus.

LES PERTES INDEMNISABLES ATTRIBUABLES
À DES ACCIDENTS EN 1967-1968

Question n° 1815—**M. Mather:**

Quel pourcentage des pertes indemnisables en dollars, résultant de morts et de blessures graves survenues dans des accidents en 1967 et 1968, l'assurance automobile au Canada a-t-elle payé?

[**M. Corbin.**]

M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Il n'y a aucune analyse au Département des assurances des pertes indemnisables en dollars, résultant de morts et de blessures graves à la suite d'accidents d'automobiles, pour toute compagnie d'assurance enregistrée auprès du Département pour le secteur assurance automobile. Toutefois, dans ce secteur, il existe des données générales quant aux sinistres en matière de responsabilité. Vous pouvez retrouver dans le rapport annuel du Surintendant des assurances au Canada le rapport des sinistres réalisés aux primes acquises pour l'année 1967 et l'année 1968, soit respectivement 69.0 pour cent et 70.4 pour cent. (Pour chaque année, voir le premier volume, page 12B).

LES PUBLICATIONS—L'INFORMATION CANADA

Question n° 1824—**M. Coates:**

1. L'imprimeur de la Reine vend-il la version anglaise de certaines publications plus cher que la version française, comme, par exemple: a) *Meat—How to buy and prepare* (La viande—Comment l'acheter et la préparer), b) *How to run a business* (Comment administrer une entreprise), c) *Dinosaurs of Canada* (Les dinosaures du Canada), et, si oui, pour quelle raison?

2. Combien coûte chacune de ces publications, en français et en anglais, aux librairies de l'État?

L'hon. Robert Stanbury (ministre d'État): 1. La politique est que le même prix de vente s'applique à l'édition française et anglaise de toutes les publications.

2. La première coûte \$1 et les deux autres, 75c. chacune.

LA VALEUR ESTIMATIVE DES ARMEMENTS
FOURNIS AUX ÉTATS-UNIS

Question n° 1831—**M. Mather:**

Quelle est la valeur estimative en dollars des matériels, armes ou éléments composants d'armes de guerre stratégiques fournis aux États-Unis par des sources canadiennes au cours des quatre dernières années?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Ci-après, la valeur des matériels et équipements de défense achetés par les États-Unis au Canada en conformité du Programme canado-américain du partage de la production de défense pour les quatre années finissant le 31 décembre 1969:

Année	(Millions de dollars du Canada)
1966	317.1
1967	307.7
1968	320.0
1969	299.8
	\$1,244.6

Le Canada exporte des produits tels que les matières brutes, les combustibles et les